

L'affaire de la dépouille de Mwambutsa continue à déchirer sa famille

Tribune de Genève, 15.01.20 Remous autour de la tombe vide du roi du Burundi Justice genevoise - Le Burundi veut récupérer la dépouille du monarque. Sa nièce s'y oppose mais laisse une porte entrouverte. L'affaire de l'ex-roi du Burundi continue à déchirer sa famille. Alors que la dépouille du défunt monarque, exhumée en 2012 au cimetière de Feuillasse, à Meyrin, se trouve toujours bloquée aux pompes funèbres de la maison Murith, un procès pénal et civil a lieu sur son sujet.

Une partie de sa famille (fille, petite-fille, fille d'une de ses épouses) estime que ses restes doivent être rapatriés au pays pour des funérailles nationales. Une autre (sa nièce) s'y oppose, considérant que, dans son testament, Mwambutsa IV, mort en 1977, a très clairement souligné qu'il voulait reposer à Genève, ville où il a passé les dernières années de sa vie d'exilé, et nulle part ailleurs. Mais les vraies raisons du refus de la nièce du roi seraient à chercher ailleurs, indique une petite-fille du monarque défunt, qui a témoigné le 8 janvier devant le Tribunal de police. Sa tante chercherait à se faire valoir et à lire en 2015 au Burundi. Me Vincent Spira, avocat sur le plan civil de cette nièce, la princesse Kamatari, réagit: «Ma cliente n'est candidate à aucune élection au Burundi. Elle ne fait de la politique qu'en France, où elle est élue municipale UMP à Boulogne-Billancourt.» Pourtant, Me Alain Marti, avocat d'une autre personne de la famille de Mwambutsa IV et du gouvernement actuel du Burundi, persiste: la princesse veut s'impliquer dans les prochaines élections au Burundi, elle le dit dans la presse. La princesse Kamatari est la seule personne de la famille royale ayant gardé des contacts avec son oncle jusqu'à la fin de sa vie, poursuit Me Spira. Elle venait le voir régulièrement à Genève, où il vivait avec sa compagne. Et elle a été «très choquée» par l'exhumation du roi. Elle ne veut pas de récupération politique par le gouvernement du Burundi. Ne serait-elle pas satisfaite que son oncle soit honoré et fasse l'objet de funérailles nationales dans son pays? Elle n'y croit pas vraiment. «Elle sait qu'elle ne peut pas être enterrée dans un terrain vague jouxtant un camp militaire, dit Me Spira. Un lieu d'inhumation, un lieu où sont les honneurs promis?» Interrogé sur ce point, Me Marti, qui a vu des photos du monument devant être érigé en l'honneur de Sa Majesté royale, le trouve «plutôt somptueux». Mais il précise que l'emplacement de la tombe peut changer. «Si nous étions certains que ce monarque, dont la famille a été massacrée et exilée, sera réhabilité et honoré dans son pays, qu'il aura des funérailles nationales et sera enterré dans un endroit digne de lui, nous pourrions peut-être entrer en discussion», conclut Me Spira. (TDG)